



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 22^{ÈME} RÉUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT

Bamako, le 25 septembre 2017

1. Le Conseil scientifique d'AFRISTAT a tenu sa 22^{ème} réunion le 25 septembre 2017 à Bamako (Mali) sous la présidence du Pr. Tchabouré Aimé GOGUE, Professeur d'Economie à l'Université de Lomé (Togo), Président dudit Conseil.
2. Ont pris part à cette réunion, les membres titulaires du Conseil scientifique, les observateurs ainsi que les experts d'AFRISTAT (Cf. liste des participants : annexe 2).
3. Avant de procéder aux délibérations des travaux, le Conseil a observé une minute de silence à la mémoire du Pr. Fulbert Gero AMOUSSOUGA, ancien Président du Conseil scientifique d'AFRISTAT décédé le 23 juin 2017.

A. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER DE TRAVAIL

4. Les travaux ont porté sur les points inscrits à l'ordre du jour adopté par le Conseil scientifique (Cf. annexe 1).
5. Les questions inscrites à l'ordre du jour étaient rapportées par M. Cosme VODOUNOU, Directeur Général d'AFRISTAT, assisté de M. Paul-Henri NGUEMA MEYE, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, le secrétariat de la réunion étant assuré par la Direction générale de l'Observatoire.

B. EXAMEN DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION 2017 D'AFRISTAT AU 30 JUIN 2017, Y COMPRIS LE COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS DES PRECEDENTES REUNIONS STATUTAIRES

6. La Direction générale a présenté le rapport sur l'état d'avancement de l'exécution du plan d'action 2017 au 30 juin 2017 qui rend compte des réalisations, des difficultés observées et des perspectives pour la période restante de l'année. Les six premiers mois de l'année affichent un taux de réalisation des activités estimé à 51,4%, contre 48,9% à la même période de l'année dernière. Cette amélioration du taux d'exécution des activités est la résultante d'une situation financière moins tendue du fait de l'action conjuguée des États membres et des partenaires techniques et financiers.

7. Par la même occasion, la Direction générale a procédé à une présentation de l'état de la mise en œuvre des recommandations des précédentes réunions statutaires. Ainsi, sur les dix-neuf (19) recommandations et décisions, six (6) ont été totalement exécutées et quatre (4) l'ont été partiellement.

8. Par ailleurs, le Conseil a été informé de certaines activités réalisées au cours des premiers mois du second semestre 2017, en particulier la poursuite du plaidoyer pour la mobilisation des ressources, les appuis directs aux pays et les activités menées avec les partenaires au développement. A cet effet, il a noté avec satisfaction le démarrage de la mise en œuvre du projet IHPC de la CEMAC.

9. Les débats ont porté sur la nécessaire mutualisation des appuis techniques apportés aux pays. Une coordination plus forte entre AFRISTAT et les autres partenaires permettrait d'éviter les redondances et de partager les bonnes pratiques dans l'utilisation des méthodologies développées par l'Observatoire. Le Conseil a apprécié le développement du volet Observatoire d'AFRISTAT à travers la mise en œuvre de la base de données multisectorielle AFRISTAT DATABASE dénommée Super-Jupiter qui contribuera à améliorer la visibilité d'AFRISTAT et de ses États membres, le suivi et l'évaluation des impacts des politiques publiques et des SNDS. Cela favorisera les actions de mobilisation des ressources financières.

10. Le Conseil a apprécié l'ampleur des activités réalisées au cours des six premiers mois de l'année 2017 et félicité la Direction générale pour la qualité des documents produits et les résultats obtenus au cours de la période sous revue.

11. Le Conseil a encouragé la Direction générale à poursuivre le recours à l'utilisation des experts associés et d'en assurer le suivi régulier de leurs interventions.

12. Le Conseil a demandé à la Direction générale de :

- a) poursuivre ses appuis aux Écoles de statistique africaines et mettre à leur disposition les supports de cours développés par les experts ;
- b) rendre plus visibles les activités de développement méthodologique d'AFRISTAT en diffusant les documents produits ;
- c) finaliser et/ou actualiser certains documents méthodologiques et veiller à leur mise en ligne sur le site Internet d'AFRISTAT.

13. Le Conseil a pris acte de ce rapport d'étape et demande à la Direction générale de le soumettre à l'examen du Comité de direction sous réserve de la prise en compte des améliorations proposées.

C. EXAMEN DU PROJET DE PLAN D'ACTION 2018 D'AFRISTAT

14. La Direction générale a présenté son projet de Plan d'action 2018. Ce plan d'action renferme les activités entamées ou en cours et des activités non réalisées du Plan d'action de 2017 ainsi que les nouvelles actions issues des recommandations des réflexions stratégiques sur l'avenir d'AFRISTAT à l'horizon 2025 ou suscitées lors des sessions des instances statutaires ou par de nouvelles initiatives sous-régionales, régionales et internationales.

15. Le Conseil, après examen du plan d'action 2018, a exprimé sa satisfaction pour son contenu. Il a encouragé la Direction générale à poursuivre ses activités d'agence d'exécution de programmes et projets en vue de générer d'autres ressources pour la mise en œuvre de son plan d'action.

16. Le Conseil a pris acte de la logique de programmation des activités et des coûts du plan d'action 2018 qui repose également sous l'hypothèse de renforcement des capacités en ressources humaines d'AFRISTAT basée sur le rythme de mobilisation du Fonds AFRISTAT qui pourrait constituer un risque.

17. Le Conseil a également demandé à la Direction générale de renforcer les aspects liés à la visibilité des actions menées par l'Observatoire, les pays et les Écoles de statistique africaines ainsi que la coordination des appuis techniques aux États membres en collaboration avec les autres partenaires.

18. Par ailleurs, il a suggéré à l'Observatoire de :

- a) tenir compte du démarrage des activités du Centre panafricain de formation statistique dans sa programmation ;
- b) bien délimiter ses domaines d'intervention en rapport avec ceux des autres partenaires en mettant en avant le principe de subsidiarité ;
- c) tirer partie du cadre offert par la revue Stateco pour valoriser les activités entreprises et/ou menées par AFRISTAT dans ses différents domaines d'intervention ;
- d) valoriser les travaux de recherche effectués par les stagiaires.

19. Sous réserve de la prise en compte des amendements formulés, le Conseil recommande au Comité de direction l'adoption du plan d'action 2018.

D. EXAMEN DU PROJET DE PROGRAMME STRATEGIQUE DE TRAVAIL D'AFRISTAT (PSTA) AU TITRE DE LA PERIODE 2017 – 2021

20. Conformément au chronogramme fixé par le Comité de direction, la Direction générale a présenté au Conseil un projet de Programme de travail de moyen terme d'AFRISTAT (PSTA) pour la période 2017-2021. Le document soumis à l'examen comprend une préface, un avant-propos, une liste des abréviations et une introduction suivi de quatre parties :

- i. Contexte ;
- ii. Mission et vision à long terme, et objectif global du programme de travail 2017-2021 ;
- iii. Stratégie d'intervention d'AFRISTAT ;
- iv. Conditions de réussite de la mise en œuvre du programme stratégique de travail de moyen terme d'AFRISTAT pour la période 2017-2021.

21. Le document est complété par des annexes traitant de : la logique d'intervention, des prévisions des effectifs pour la période, un cadre logique du programme de travail 2017-2021 d'AFRISTAT et un glossaire.

22. La Direction générale a également rappelé les cinq orientations stratégiques du PSTA à savoir ;
- i. Poursuite de la consolidation des acquis en vue de leur durabilité ;
 - ii. Élargissement des interventions aux nouveaux domaines en rapport avec les initiatives nationales, régionales et internationales de développement de la statistique et promotion des méthodes alternatives et complémentaires ;
 - iii. Inscription de l'action d'AFRISTAT dans une dynamique de réponse aux sollicitations de son élargissement à d'autres Etats et renforcement de son positionnement sur l'échiquier statistique africain ;
 - iv. Diversification et mobilisation des Fonds ;
 - v. Renforcement des capacités internes d'AFRISTAT et adaptation de son cadre institutionnel au contexte des mutations des systèmes statistiques nationaux et internationaux.
23. Le Conseil reconnaît que la vision imprimée au nouveau PSTA intègre le souci de poursuivre le développement des domaines qu'AFRISTAT couvre depuis sa création en vue de leur durabilité et d'ouvrir d'autres chantiers, notamment dans le domaine des statistiques émergentes dans le cadre des engagements régionaux et internationaux.
24. Le Conseil a félicité la Direction générale pour la qualité de ce document. Il a aussi encouragé les ambitions affichées par la Direction générale dans le PSTA 2017-2021.
25. Il s'est préoccupé de :
- l'impact éventuel que pourrait entraîner la révision du Traité portant création d'AFRISTAT sur la mise en œuvre du PSTA 2017-2021.
 - la mise en place d'une gestion des demandes d'appui plus ouvertes venant à la fois INS et les autres structures sectorielles des pays. L'Observatoire est invité à prendre les précautions nécessaires pour ne pas perturber le rôle de coordination assuré par les INS.
26. Sous réserve de la prise en compte de ces observations, le Conseil recommande au Comité de direction l'adoption du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2017-2021.

E. QUESTIONS SPECIFIQUES : PRESENTATION DU PROJET DE GUIDE METHODOLOGIQUE REVISE DE PRODUCTION DES COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT

27. La Direction générale a présenté le Projet de Guide méthodologique révisé de production des comptes nationaux trimestriels dans les Etats membres d'AFRISTAT. Ce guide révisé, qui propose une amélioration de l'approche économétrique, est articulé autour de cinq sections :
- i. Rappel de l'approche économétrique retenue dans le guide méthodologique de 2011 ;
 - ii. Justification de la révision du guide en mettant l'accent sur les raisons empiriques et statistiques ;
 - iii. Présentation de la méthodologie révisée et de ses implications en termes de prévisions ;

- iv. Opérationnalisation de la nouvelle méthode en deux étapes relatives respectivement à l'estimation et à la prévision ;
- v. Présentation des résultats des applications empiriques sur les données du Mali et du Bénin ainsi que les leçons tirées de la mise en œuvre de ladite méthodologie.

28. En perspectives, la Direction générale compte poursuivre les travaux pour couvrir toutes les branches d'activités en vue d'en déduire le Produit intérieur brut (estimation et prévision des taux de croissance).

29. Les débats ont porté sur la stabilité du modèle, la prise en compte du secteur informel, la reconstitution des comptes trimestriels, le choix et la nature des paramètres du modèle ainsi que son opérationnalisation dans les États membres. A cet effet, la Direction générale a indiqué que la mise en œuvre du SCN2008 constitue une opportunité car la révision des comptes réalisés selon le SCN93 requiert des sources d'information nouvelles susceptibles d'aider à l'élaboration des comptes trimestriels.

30. Le Conseil a félicité la Direction générale pour la qualité de ce document et l'a invitée à procéder à la finalisation du Guide pour servir de base méthodologique pour le calcul des comptes trimestriels dans les États membres d'AFRISTAT.

F. QUESTIONS DIVERSES

31. Aucune question diverse n'a été abordée.

G. ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA RÉUNION

32. Le Conseil a adopté le présent relevé de conclusions et demande au Directeur Général d'AFRISTAT de le présenter au Comité de direction lors de sa réunion des 27 et 28 septembre 2017 à Bamako.

33. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sérieuse et empreinte de cordialité. Les membres du Conseil remercient la Direction générale pour la qualité des documents présentés ainsi que pour la bonne organisation des travaux. Ils expriment leur gratitude au gouvernement et au peuple du Mali pour l'accueil et l'hospitalité dont ils ont été l'objet pendant leur séjour à Bamako.

34. Le Président du Conseil ayant constaté que l'ordre du jour était épuisé, a clos la réunion.

Fait à Bamako, le 25 septembre 2017

Pour le Conseil scientifique d'AFRISTAT

Le Président

Tchabouré Aimé GOGUE

Professeur d'Économie

Université de Lomé (Togo)

Annexe 1 : Ordre du jour de la 22^{ème} réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
3. Examen de l'état d'avancement de l'exécution du Plan d'action 2017 d'AFRISTAT au 30 juin 2017, y compris le compte rendu de la mise en œuvre des recommandations et décisions de la 35^{ème} réunion du Comité de direction
4. Examen du projet de plan d'action annuel 2018 d'AFRISTAT
5. Examen du Projet des orientations stratégiques du Programme Stratégique de Travail d'AFRISTAT (PSTA) au titre de la période 2017 – 2021
6. Questions spécifiques
 - Présentation du Projet de Guide méthodologique révisé de production des comptes nationaux trimestriels dans les Etats membres d'AFRISTAT
7. Questions diverses
8. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
9. Clôture de la réunion.

Annexe 2 : Liste des participants à la 22^{ème} réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT, Bamako, le 25 Septembre 2017

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
Membres titulaires					
1	GOGUETchabouré Aimé	Université de Lomé Togo	Professeur d'économie	B.P. 20402 Lomé TOGO	Tél. (228) 22 25 58 08 / 90 03 20 14 Fax (228) 22 26 09 25 Email : gogueaime@gmail.com
2	AHAMIDE Armelle	INSAE – BENIN	Directrice Générale Adjointe	01 B.P. 323 Cotonou BENIN	Tel. (229) 21 30 82 44 / 45 Mob. (229) 67 07 76 07 Fax (229) 21 30 82 46 E-mail: aahamide@insae-bj.org
3	KONATE Sekou Tidiani	DISED - Djibouti	Conseiller Technique	DISED B.P.1846 RD Djibouti	Tél. (253) 21 35 16 82/21 35 78 76 Mob (253) 77 81 33 22 Email: st_konate@yahoo.com
4	DIMI Jean Luc	CONGO	Professeur de mathématiques	Université Marien Ngouabi et INS	Mob. (242) 05 543 57 22 ojldimi@gmail.com
Observateurs					
5	SOW Boubacar	IFORD	Président du Conseil scientifique	B.P. 1556 – Yaoundé CAMEROUN	Tél. (237) 22 23 29 47 / 22 22 24 71 / (237) 690 59 41 78 Fax (237) 22 22 67 93 Email : bsow1@yahoo.com ou sow@iford-cn.org
6	EVINA Akam	IFORD	Directeur Exécutif	B.P. 1556 – Yaoundé CAMEROUN	Email : evinaakam@yahoo.fr ou evina@iford-cn.org

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
7	FRANCOZ Dominique	INSEE	Chef de la Division Appui technique international	18, Boulevard Adolphe Pinard 75675 Paris Cedex 14 - FRANCE	Tél : (33) 01 41 17 53 01 Email : dominique.francoz@insee.fr
8	TORELLI Constance	INSEE	Chargée de coopération à la Division appui technique international	18 Boulevard A. PINARD 75575 Paris – Cedex 14 France	Tél. (33) 1 41 17 52 54 Email : Constance.Torelli@insee.fr
9	MAMADOU ASNGAR Thierry	ISSEA	Directeur Général	BP 294 Yaoundé - CAMEROUN	Tél: (237) 222 22 01 34 Fax: (237) 222 22 95 21 Email : TmamaD07@yahoo.fr
10	KOUADIO Kouassi Hugues	ENSEA	Directeur	08 BP 03 Abidjan 08 COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 22 44 08 42 / 22 48 32 11 Fax (225) 22 44 39 88 E-mail : hkouadio@ensea.ed.ci / Hugues.kouadio@ensae.ed.ci
11	TOURE Bocar	ANSD	Conseiller Technique du Directeur Général de l'ANSD	BP 45512 Dakar – Fan SENEGAL	Tél. : (221) 33 825 15 19 Cél.: (221) 77 455 82 18 E-mail : bocar.toure@ansd.sn tourebocar@yahoo.fr
Direction générale d'AFRISTAT					
12	VODOUNOU Cosme	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél.: (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax: (223) 20 21 11 40 Email: cosme.vodounou@afristat.org
13	NGUEMA MEYE Paul-Henri	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél. (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax (223) 20 21 11 40 Email : paul-henri.nguemameye@afristat.org